

# Internet haut débit : le dégroupage total tire le marché vers le haut

Le nombre d'abonnés haut débit semble se tasser en France. l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) vient de publier son Observatoire du haut débit. Il en ressort que, au 31 mars 2009, **18,350 millions** de foyers étaient abonnés à des offres Internet haut débit (dont 17,3 millions en ADSL, le reste étant essentiellement couvert par le câble). Soit une progression de **2,1 millions** (+13 %) de comptes sur un an (contre 2,6 millions ou 18,8 % à période similaire en 2008) et 660.000 au cours du premier trimestre 2009 (+ 3,7 %).

C'est le dégroupage total qui, visiblement, tire le marché vers le haut. Sur les 8,84 millions d'accès Internet achetés par les opérateurs alternatifs à France Télécom (le seul opérateur à détenir l'intégralité du réseau national pour l'heure), **5,3 millions le sont en dégroupage total**. Soit 75 % du marché de gros. « *Le marché des offres de gros du haut débit par DSL continue de progresser à un rythme soutenu* », affirme l'Autorité. 310.000 accès sont venus enrichir le marché du gros contre 202.000 un an plus tôt. Au total, 6,66 millions de lignes téléphoniques sont dégroupées (partiellement et, en majorité, totalement).

Cette progression des offres totalement dégroupées se fait notamment aux dépens des offres dites *bitstream* ADSL classique (l'abonné conserve un abonnement au service téléphonique classique) qui perd **29.000 accès** sur le trimestre, tandis que l'ADSL nu et le bitstream pro (qui permet d'offrir le dégroupage total en marque blanche aux opérateurs alternatifs mais sans bénéficier de tous leurs services) séduit **50.000 nouveaux accès**.

Si le dégroupage total progresse c'est aussi parce qu'il est **plus accessible**. Notamment grâce « *aux réseaux initiés par les collectivités locales et sur l'offre de raccordement des répartiteurs distants 'Liaison Fibre Optique' proposée par France Télécom* », note l'Arcep. Fin mars 2009, **4076 répartiteurs** étaient raccordés par les opérateurs alternatifs. Soit une couverture de 75 % de la population.

